

## **Assistante médicale/Assistant médical**

A

### **Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage**

du 12 septembre 1994 (Modification du 27 octobre 2003)

B

### **Programme d'enseignement professionnel**

du 12 septembre 1994 (Modification du 27 octobre 2003)

---

*Entrée en vigueur*

1<sup>er</sup> décembre 2003

Le texte de ce règlement et programme d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. La version imprimée du règlement avec les modifications peut être commandée auprès de l'OFCL, diffusion publications, 3003 Berne.

10 février 2004

Chancellerie fédérale